



*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

La ministre

Paris, le

19 DEC. 2014

Monsieur le Président,

Votre Conseil a rendu public son projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture le 3 juin 2014. J'ai engagé une consultation de l'ensemble de la communauté éducative sur ce projet, qui s'est achevée le 22 octobre. Les personnels ont exprimé leurs avis et leurs propositions à travers un questionnaire détaillé. Les corps d'inspection territoriaux du premier et du second degré ont également formulé leurs observations sur ce projet.

Le rapport national de synthèse de cette consultation a été rendu public. Les domaines de formation du projet de socle commun de connaissances, de compétences et de culture sont jugés pertinents au regard des finalités du socle. Le projet permet d'asseoir la conception des nouveaux programmes d'enseignement de la scolarité obligatoire. Les personnels apprécient notamment que le nouveau socle intègre une réflexion sur la dimension méthodologique des apprentissages et qu'il témoigne d'un caractère transversal propice à la pédagogie de projet et au travail en équipe.

La consultation nationale fait ressortir cependant, de manière claire, la nécessité de rendre le projet actuel plus lisible et plus accessible aux familles ainsi qu'au grand public. Je tiens à ce que le socle commun de connaissances, de compétences et de culture soit un texte opérationnel, lisible et compréhensible par tous, enseignants, parents d'élèves, élèves.

Michel LUSSAULT
Président du Conseil Supérieur des Programmes
58, boulevard du lycée
92170 VANVES

.../...

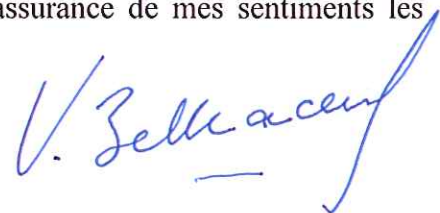
C'est pourquoi je souhaite que vous retravailliez votre projet de socle commun en prenant en compte les résultats de la consultation nationale. Dans cette perspective, je souhaite que le texte s'attache à définir les objectifs de connaissances et de compétences visés du strict point de vue des élèves, et qu'il renvoie aux programmes des cycles 2, 3 et 4 le soin de décliner, de manière cohérente et opérationnelle, la mise en œuvre disciplinaire des domaines de formation. Les « champs d'activités » proposés dans le projet actuel doivent en effet relever des contenus d'enseignement proprement dits. Je souhaite par ailleurs que vous vous attachiez à alléger la description des éléments composant les objectifs de connaissances et de compétences et à en simplifier l'écriture.

Si la consultation nationale a mis en évidence la pertinence du choix des grands domaines de formation, elle a aussi montré qu'une clarification est attendue pour ce qui concerne les domaines 4 « l'observation et la compréhension du monde » et 5 « les représentations du monde et l'activité humaine ». Les remontées de la consultation nationale font en effet apparaître des difficultés dans la compréhension de la spécificité de ces deux domaines. En ce sens, il convient de revoir la déclinaison des objectifs de ces deux domaines, dont certains apparaissent redondants (ainsi « concevoir, créer, réaliser »), et de réfléchir sur la possibilité de faire évoluer leurs intitulés respectifs.

Enfin, la consultation nationale a permis de mesurer le degré de réalisme, pour les élèves en fin de scolarité obligatoire, des composantes constitutives des objectifs de connaissances et de compétences déclinés dans chaque domaine de formation. Certaines composantes méritent, sur la base des résultats de la consultation, d'être réinterrogées ou reformulées afin d'apparaître plus adaptées aux compétences attendues des élèves à la fin de la scolarité obligatoire. Je souhaite que vous reconsidériez leur niveau d'ambition.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me remettre votre proposition avant la fin du mois de janvier 2015. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et celui de votre Conseil afin de mener à bien cette mission essentielle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Najat VALLAUD-BELKACEM